

Une page d'archive...

page n° 31 du 10 mars 2021



Le cantonnement d'un escadron de cuirassiers à Saint-Germain pendant la Grande Guerre

Du 22 juin au 22 août 1918 inclus, le 2^e escadron du 7^e régiment de cuirassiers a été cantonné à Saint-Germain-en-Laye. La ville est alors l'une des places du camp retranché de Paris (CRP), de nouveau menacé par les offensives allemandes en Picardie et en Champagne. En raison de sa proximité du front et de sa position de carrefour ferroviaire, le CRP fut, tout au long de la guerre, au cœur de la défense nationale. Les mouvements de troupes, en transit vers le front ou déplacées d'un secteur à l'autre, y étaient permanents. Ainsi, à Saint-Germain, on a dû loger des unités du 75^e régiment d'infanterie territoriale, du 6 octobre au 10 décembre 1914, du 10^e territorial d'artillerie à pied, de décembre 1914 à février 1915, du 31^e régiment de dragons, du 23 au 24 mai 1918, du 7^e cuirassiers, du 22 juin au 22 août 1918, du 8^e régiment du génie, le 4 août 1918, du 23^e dragons, du 30 octobre 1918 au 30 juillet 1919. Les casernes de Saint-Germain ne pouvant loger tous ces soldats de passage, avec leurs matériels et chevaux, il fallait les héberger dans la ville.



Les cuirassiers en uniforme d'apparat devant l'École Militaire, tableau de Louis-Auguste Loustaunau, 1887

Lorsque les bâtiments civils destinés à des usages publics, notamment les écoles, au début de la guerre, ne suffisaient pas, l'autorité militaire recourait au logement chez l'habitant. Une circulaire ministérielle du 19 août 1914 indiqua aux diverses autorités militaires et civiles, chargées du service du logement et du cantonnement que « *ce n'est qu'à défaut de place dans les bâtiments appartenant à l'Etat, aux départements, aux communes et aux établissements publics que les militaires devront être logés et cantonnés chez l'habitant, pour réduire dans la mesure du possible les dépenses de ce fait.* »

L'autorité militaire, qui éprouve des difficultés à payer les frais de cantonnement, en général avec un an de retard, essaie de limiter les dépenses. Dans une lettre du 16 mai 1916 au maire de Saint-Germain-en-Laye, le sous-intendant militaire de Versailles rappelle que « *les officiers doivent pourvoir à leur logement par leurs propres moyens (avec leur solde), sauf s'il n'y a pas de locaux disponibles, auquel cas ils recourent à la réquisition* ». Les tarifs étaient ainsi fixés : un franc par nuit pour un officier logé, 30 cts pour un gendarme logé, 20 cts pour un sous-officier logé, 5 cts pour un homme cantonné.

Le 2^e escadron du 7^e régiment de cuirassiers (RC) tenant habituellement garnison à Lyon, fut cantonné à Saint-Germain-en-Laye du 22 juin au 22 août 1918 inclus¹. Il combattit en Lorraine en août 1914. À la suite de la formidable augmentation de la puissance de feu, notamment des mitrailleuses, les cuirassiers combattirent en unité de reconnaissance montée ou à pied dans les tranchées. Le 7^e RC participa aux combats dans les Flandres et en Picardie. Son 2^e escadron, constitué réglementairement d'une centaine d'hommes (102 exactement), fut donc cantonné à Saint-Germain de juin à août 1918. La nécessité de loger 134 chevaux imposait de trouver des lieux suffisamment spacieux.

¹ Un autre régiment de cuirassiers, le 11^e, tenait garnison à Saint-Germain-en-Laye.

Le relevé des fournitures, signé par le capitaine commandant de l'escadron le 23 août 1918 (reproduit ci-dessous), indique que les 17 propriétaires sollicités pour héberger l'escadron se trouvent sur le plateau au nord-ouest de la ville (quartier Pereire, parc de Noailles, Cité Louis XIV) loti de grandes propriétés depuis le Second Empire. Ainsi, M. Haess, entraîneur de chevaux, 2 rue d'Alger, hébergea 26 hommes et 33 chevaux. Toujours rue d'Alger, M. Duthu, maître de manège, accueillit trois hommes et quatre chevaux. M. Cauchois, 2 place / square Louis XIV abrita le plus fort contingent, soit 28 hommes et leurs 32 chevaux. M. Coupré, café-hôtel rue de Pologne (sans doute dans la partie devenue rue Léon Desoyer) hébergea quatre hommes et sept chevaux. D'importants immeubles ou des lotissements pavillonnaires occupent aujourd'hui ces anciennes propriétés.

Les dépenses afférentes au cantonnement incluait l'eau nécessaire pour l'alimentation et le nettoyage, dont l'augmentation de la consommation devait être proportionnelle à celle de la population, ainsi que l'usage des fosses d'aisance par un nombre de personnes très supérieur à la normale, ce qui posa des problèmes souvent signalés. Si on comprend qu'il n'y a pas de dépenses de chauffage et d'éclairage dans les mois de juin à août, en revanche rien n'est dit concernant la cuisson des aliments qui semblent pourtant avoir été préparés sur place.

Le sous-intendant militaire était chargé non seulement du règlement de ces dépenses mais aussi des contentieux, souvent difficiles à résoudre, faute d'un état des lieux fait avant la réquisition. Ils seront en général réglés après la guerre, par compromis entre les intéressés, les communes et le ministère de la Guerre.

Après son départ de Saint-Germain le 23 août 1918, le 2^e escadron du 7^e RC retrouva ses chevaux pour participer aux combats dans l'Aisne et dans la Marne, préludes à l'offensive de la victoire.

Paul Stouder

Place de Saint Germain

Exécution de la Note N° 3018 du 5 Mars 1918 du
Sous-Intendant militaire chargé du règlement et du
contentieux du Camp retranché de Paris

7^e RÉGIMENT DE CURASSIERS
2^e ESCADRON

Adresse des locaux occupés	Nom et adresse des Propriétaires	Nombre		Période d'occupation	Quantités consommées		Autres dépenses effectuées
		d'hommes cantonnés	de chevaux cantonnés		chauffage	eau	
Place Louis XIV	M. Cauchois	28	32	20 juin	60 jours	chauffage	28
2 Rue d'Alger	M. Haess	26	33	ou			26
1 Rue Jeanne d'Arc	M. Duthu	3	4	22 août			3
1 Rue de Valenciennes	M. Coupré	4	7	encluse			4
1 Rue de Valenciennes	M. Coupré	4	7				4
6 Rue de Valenciennes	M. Coupré	4	7				4
16 Rue de Valenciennes	M. Coupré	10	10				10
1 Rue de Valenciennes	M. Coupré	3	4				3
3 Rue Jeanne d'Arc	M. Coupré	2	3				2
28 Rue de Valenciennes	M. Coupré	4	7				4
21 Rue de Valenciennes	M. Coupré	1	2				1
8 Rue d'Alger	M. Coupré	2	4				2
10 Rue d'Alger	M. Coupré	3	4				3
12 Rue d'Alger	M. Coupré	1	2				1
Rue de Valenciennes	M. Coupré	1	2				1
Rue de Valenciennes	M. Coupré	4	7				4
3 Rue de Valenciennes	M. Coupré	2	4				2

1^{er} eau nécessaire pour l'alimentation et le nettoyage

7^e ESCADRON
Commandant
Paris le 23 août 1918

Relevé du 23 août 1918, archives municipales, cote 4H39

Références :

AMSG, 4H39, Cantonnement du 2^e escadron du 7^e régiment de cuirassiers du 22 juin au 22 août 1918 inclus. AD Yvelines, 4M2 38 et recensement de 1911.
Géoportail pour les cartes anciennes et actuelles et les photos aériennes.
Historique du 7^e régiment de cuirassiers, 1914-1918 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/>)
Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004.
André Bourachot, *Le camp retranché de Paris*, Paris, Bernard Giovanangeli éditeur, 2014.
Yves Pourcher, *Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour, 1914-1918*, Paris, Plon, 1994.
Paul Stouder, « Paris et l'Île de France au cœur de la défense nationale (1914-1918) », *Paris et l'Île de France, Mémoires publiés par la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île de France*, tome 70, 2019.